

Les services

Une interface administrative et un accueil téléphonique les jours ouvrables :
du lundi au vendredi : 9h – 12h puis 14h – 18h

L'équipe. La coordinatrice et la secrétaire composent l'équipe administrative. Trois agents assurent l'entretien, le service à table et en cuisine. Un gardien de nuit en semaine et une équipe de gardiens le week-end veillent à la sécurité des résidents.

Un factotum effectue les travaux de réhabilitation des logements vacants et l'entretien technique du bâtiment et des espaces verts. N'intervient pas à la demande des résidents à titre personnel.

La restauration

Le restaurant est ouvert à tous les résidents ainsi qu'aux retraités vizillois. Sa fréquentation est facultative et le coût en plus de la redevance. Il est possible de le commander et de manger chez soi. Les menus sont équilibrés et étudiés pour convenir à tous (diabétique, sans sel, ...).

L'accès au salon d'accueil avec une machine à café (0,40€) et accès aux boîtes aux lettres

La mise à disposition du journal local (Dauphiné Libéré) et de revues

L'accès à un espace multimédia avec postes d'ordinateurs reliés à internet

L'accès en libre-service à la salle d'activité qui comprend un ensemble de fournitures, de jeux et une bibliothèque

Un service de téléalarme permettant à la personne de donner l'alerte en cas de chute

La mise à disposition de machines à laver

L'accompagnement par une psychologue, présente deux fois par semaine, missionnée sur l'accompagnement des résidents notamment lors de l'accueil et de la sortie. Et tout au long de leur séjour, l'accompagnement des résidents dans leur environnement.

Des animations régulières. Une chorale animée par des bénévoles, un atelier théâtre, des sorties, les fêtes d'anniversaire.

Des animations périodiques. Ces projets non pérennes se réalisent en fonction des opportunités rencontrées : ateliers mosaïques, atelier florale, atelier mémoire, atelier esthétique, soirée cinéma, etc. L'établissement participe à des événements, des initiatives et animations locales. Il existe une vraie volonté de maillage local avec les partenaires et les services municipaux (culture, médiathèque, enfance-jeunesse, action sociale qui par l'Escale propose parfois un transport, projets jardins).

Les prestataires extérieurs. L'établissement agit dans le cadre légal de la libre concurrence et chacun des résidents reste libre de choisir ses prestataires : pédicure, coiffure, livraison de biens, médecin traitant, pharmaciens, services infirmiers, aide à domicile, podologue, etc.

Le courrier

Chaque résident dispose d'une boîte aux lettres personnelle.

Une boîte aux lettres est installée dans le hall d'accueil pour le courrier à expédier. Elle est relevée tous les jours par le facteur.

Pédicure

Le pédicure se déplace tous les mois à la résidence.

Coiffure

Deux coiffeuses sont présentes alternativement chaque semaine. Les paiements s'effectuent directement auprès des prestataires.